

**PROCÉDURE RESTREINTE NEGOCIÉE – PHASE APPEL À CANDIDATURES****BÂTIMENT BUREAUX FRET EXPRESS : 2<sup>nd</sup> phase de travaux**

**Entité adjudicatrice :** AEROPORT DE BALE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS  
Cedex – www.euroairport.com

**Type de marché :** Marché de travaux

**Lieu d'exécution :** Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

**Description des prestations :** Le bâtiment bureaux fret express fait l'objet d'un traitement thermique des façades avec mise en place de panneaux photovoltaïque sur la toiture. La présente consultation concerne les lots secondaires qui accompagneront les travaux notamment en remplacement des menuiseries et de centrale de traitement d'air.

Un descriptif du marché est mis à disposition sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

**Information sur les lots :** Les travaux à réaliser sont divisés en 5 lots comme suit :

- lot 6 : CTA
- lot 7 : Plâtrerie – Faux plafonds
- lot 8 : Menuiserie intérieure
- lot 9 : Electricité
- lot 10 : Peinture

Les candidats peuvent postuler pour un ou plusieurs lots. Ils doivent répondre à la totalité du ou des lots choisis. Chaque lot est attribué séparément.

**Critères d'attribution :** Seront énoncés dans le règlement de la consultation (RC).

**Durée du marché :** 12 mois. Démarrage prévisionnel : mars 2024

**Variantes autorisées :** Non

**Options :** Pendant son exécution, chaque marché pourra être modifié selon les modalités précisées dans la documentation du marché

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :** Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues dans la lettre de candidature citée ci-dessous.

**A. Contenu des dossiers de candidature :** Fournir une **lettre de candidature et son annexe signée** (DC1 + attestation sur l'honneur acceptées), unique en cas de groupement, et une **déclaration du candidat** (DC2 acceptée) par membre du groupement, **dûment complétées**, précisant les capacités financières, économiques, techniques et professionnelles du candidat. Ces documents spécifiques à l'Aéroport sont téléchargeables à l'adresse suivante : <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/documentation.html>

**B. Justifications à produire par le prestataire :** Se référer aux modalités et conditions fixées à l'adresse suivante: <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/dossier-de-candidature.html>

En cas de recours à la sous-traitance, le candidat produit les documents et informations demandés dans la déclaration du candidat.

**Sélection des candidats :** Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

**Cautionnement et garanties demandées :** Il sera appliqué une retenue de garantie de 5% sur les règlements, remplaçable par une garantie à première demande dans les conditions précisées dans le RC.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :** Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement :**

Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement ou de candidat unique. En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Aéroport est le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il serait contraint d'assurer sa transformation pour se conformer à ce souhait sous peine d'élimination de son offre.

**Type de procédure :** Procédure négociée restreinte, définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

La procédure restreinte se décompose en deux phases :

- la première phase est consacrée à la sélection des candidatures, suite à la publication d'un avis de marché ; il est demandé aux entreprises intéressées de se porter candidates en remettant un dossier de candidature (phase en cours) ;
- la seconde phase ne concerne que les entreprises sélectionnées qui sont les seules habilitées à soumettre une offre.

**Dates et heure limites de réception des dossiers de candidature : 23/11/2023 avant 13h00.**

**Modalité de dépôt des dossiers de candidature :** Les dossiers de candidature sont déposés uniquement par voie électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>. Toute autre forme de transmission est interdite. Chaque pièce doit faire l'objet d'un fichier distinct et est classée par ordre logique de présentation, sans sous-répertoires. Le nom des fichiers est court avec au maximum 20 caractères. La signature électronique n'est pas obligatoire.

Le candidat supporte les risques et aléas liés au transfert des fichiers électroniques, quels qu'ils soient. L'horodatage du dépôt est réalisé au moment où le dernier octet constitutif de la réponse est réceptionné par le profil d'acheteur. Il est ainsi conseillé de débiter le transfert suffisamment longtemps avant l'heure limite de dépôt et de prendre en compte le volume à transmettre ainsi que le débit de la connexion Internet. Les dossiers dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites visées ci-dessus ne sont pas recevables.

**Date prévisionnelle d'envoi du dossier de consultation aux candidats retenus :** 31/01/2024

**Langues :** Les candidatures et offres peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français. Les entreprises doivent spécifier par écrit lors de la remise des candidatures si elles souhaitent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites en allemand (seule la version française faisant foi)

**Délai minimal de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de remise des offres.

**Modalités d'ouverture des plis :** Séance non publique

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service Construction Bâtiments et VRD – M. Christophe PITZALIS – Tél : 07 84 57 27 53 – email : [cpitzalis@euroairport.com](mailto:cpitzalis@euroairport.com)

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 – Email: [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

**Date d'envoi de l'avis :** 23/10/2023